



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SÉANCE DU JEUDI 09 MARS 2023

L'An Deux Mil **Vingt-trois**, le jeudi 09 mars à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 03 mars 2023 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBE, Maire d'Erquy. Madame Roxane DONNARD, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

09 mars 2023					COMpte RENDU DE LA DELEGATION DU CONSEIL AU MAIRE (ARTICLE L.2122-22 DU CGCT)
a	Mois	Jour	QN°	Subd	
2023	03	09	16	00	

ÉLUS	27
PRÉSENTS MAXI	22
MANDANTS	4
ABSENTS	1
APTES A VOTER	26



CONVOCATION	03-03-2023
RÉUNION	09-03-2023
AFFICHAGE	15-03-2023
TRANSMISSION	15-03-2023
Contrôle de Légalité : DCLE/2	

RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X		
	MONNIER Philippe	1er Adjoint	X		
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	X		
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X		
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X		
	POUGET Léo	5è Adjoint		X	MONNIER Philippe
	HERNOT Bruno	6è Adjoint		X	PILVEN Patrice
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe	X		
	HUET Jean-Marie	CMD1	X		
	CHARLOT Karine	Conseillère	X		
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère	X		
	DONNARD Roxane	Conseillère	X		
	DURAND Philippe	CMD2	X		
	GUINARD Brigitte	Conseillère		X	MANIS Jean-Paul
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X		
	LESNARD Pierre	Conseiller	X		
	MANIS Cécile	Conseillère		X	
	PILVEN Patrice	CMD4	X		
	ROUXEL Benoit	CMD5	X		
	MANIS Jean-Paul	Conseiller	X		
LEMEE Ginette	Conseillère	X			
LE BRICON Bruno	Conseiller	X			
MINORITÉ	MORIN Yannick	Conseiller	X		
	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X		
	DETREZ Nicole	Conseillère	X		
	RENAUT Sylvain	Conseiller		X	CHALVET Maryvonne
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller	X		
A	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS		22	1	4

16 – Compte-rendu de la délégation du Conseil au Maire (Article L.2122-22)

Monsieur Le Maire rappelle à l'assemblée la délégation de pouvoirs dont il dispose au titre des délibérations du 10 septembre 2020, en application de l'article L.2122-22 du CGCT.

Cette délégation de pouvoirs étant assortie d'une obligation de rapport au Conseil, il informe l'Assemblée des décisions qu'il a prises ou déléguées le cas échéant à ses adjoints :

- 2023 - 02 : Tarifs cavurnes
- 2023 - 03 : Tarif salles municipales
- 2023 - 04 : Tarif facturation repas
- 2023 - 05 : Tarifs Concessions avec caveau
- 2023 - 06 : Tarifs port des hôpitaux
- 2023 - 07 : Emprunt 1 000 K €uros Crédit Agricole

Le Conseil municipal prend acte.

ERQUY, le 9 mars 2023

La secrétaire de séance

Roxane DONNARD



Le Maire,

Henri LABBE

